

Formateurs et responsables de formation

46^e promotion

Observatoire de la formation



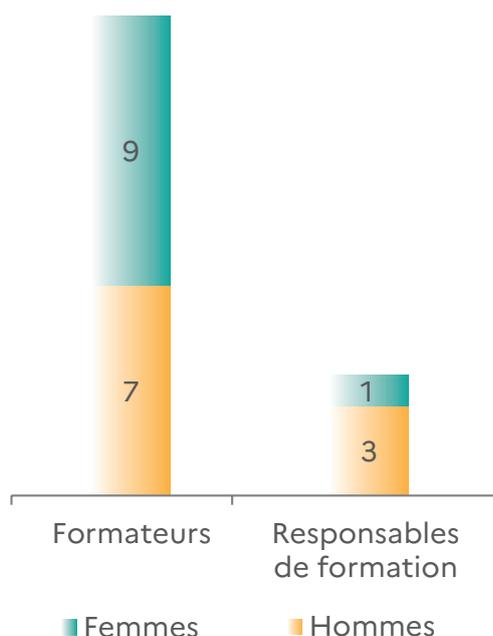
À RETENIR

- > 20 agents sont entrés en formation le 18 janvier 2022 pour une durée de 5 mois. 20 ont répondu au questionnaire d'entrée en formation, soit un taux de retour de 100%.
- > Le groupe de répondants est constitué de 16 stagiaires formateurs et 4 stagiaires responsables de formation.
- > 10 hommes, 10 femmes
- > Âge moyen : 43,3 ans (formateurs) et 40,3 ans (responsables de formation)
- > Principales motivations : l'encadrement d'élèves et de stagiaires (responsables de formation) et la dimension pédagogique (formateurs).

FÉVRIER 2022

Profil sociodémographique

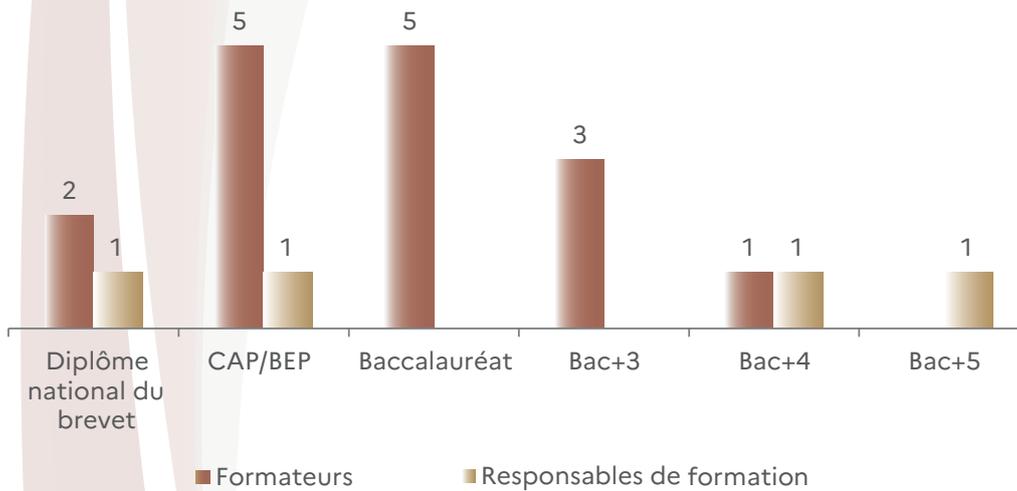
Graphique 1 : Répartition par sexe des formateurs et des responsables de formation – Effectifs



Parmi les 20 agents entrés en formation, 16 suivent la formation de formateur (9 femmes et 7 hommes) et 4 celle de responsable de formation (3 hommes et 1 femme).

La moyenne d'âge est de 43,3 ans pour les futurs formateurs et de 40,3 ans pour les responsables de formation en devenir. Cette tendance était inversée dans la précédente promotion, où les responsables de formation étaient les plus âgés. La plupart des stagiaires sont en couple : 8 sont pacés, 6 sont mariés et 1 est en union libre. Les autres agents sont célibataires (3) ou divorcés (2). Par ailleurs, ils sont 11 à avoir des enfants.

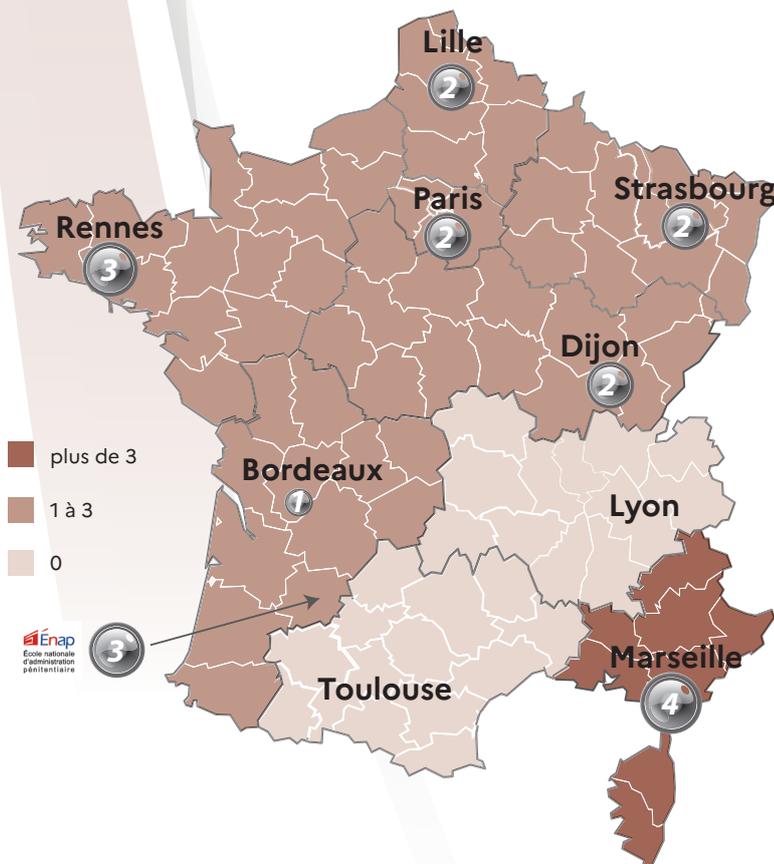
Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La moitié des agents sont titulaires du baccalauréat : 5 n'ont que ce diplôme et 8 sont diplômés du supérieur. Ainsi, 9 répondants sont titulaires d'un diplôme inférieur au bac : 3 possèdent le diplôme national du brevet, et 6 ont validé un CAP/BEP.

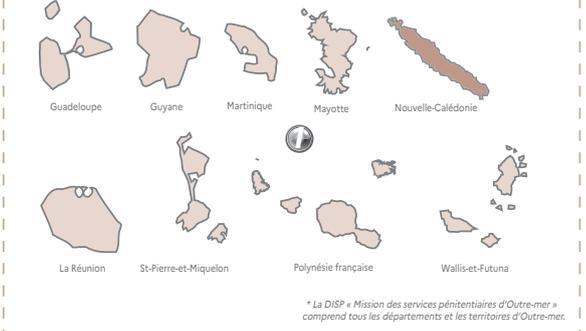
Un quart des formateurs ont validé un diplôme du supérieur, tandis que chez les responsables de formation cela concerne un agent sur deux.

Graphique 3 : DISP de concours – Effectifs



Les agents en formation proviennent de toutes les DISP, hormis celles de Lyon et de Toulouse. Les plus représentées sont Marseille (4 agents), Rennes (3) et Bordeaux (4, dont 3 agents en provenance de l'Énap). Les DISP de Dijon, Lille, Paris, et Strasbourg sont représentées par 2 agents chacune, et celle de la MOM a fait l'objet d'une seule mention.

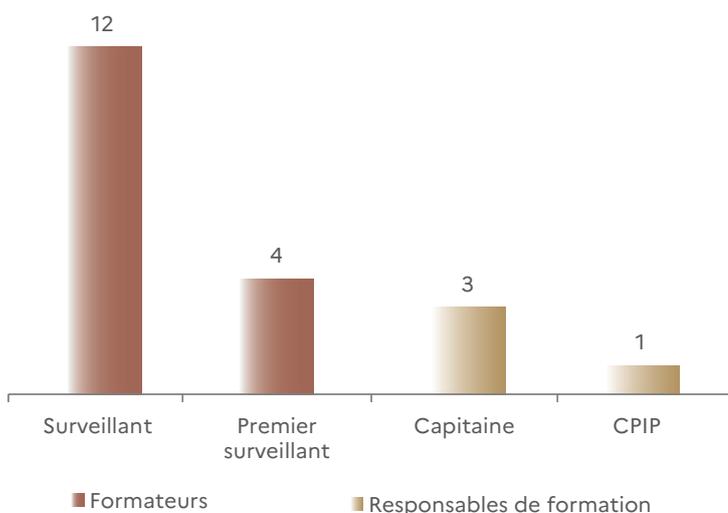
Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer *



* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

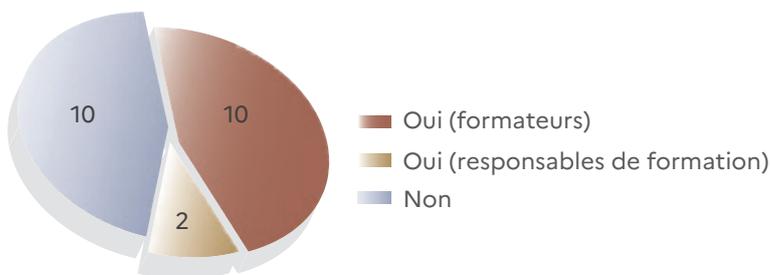
Parcours professionnel

Graphique 4 : Grade actuel – Effectifs



Parmi les formateurs, 12 ont le grade de surveillant et 4 celui de premier surveillant. Concernant les responsables de formation, 3 ont le grade de capitaine, et 1 est CPIP. L'ensemble des stagiaires a en moyenne 6 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, soit 2 ans et demi de plus que leurs prédécesseurs de la 45^e promotion. Ce sont les futurs responsables de formation qui cumulent le plus d'années d'expérience, avec 17 ans en moyenne, contre 15,8 ans pour leurs collègues formateurs en formation.

Graphique 5 : Expériences de formation au sein de l'administration pénitentiaire – Effectifs

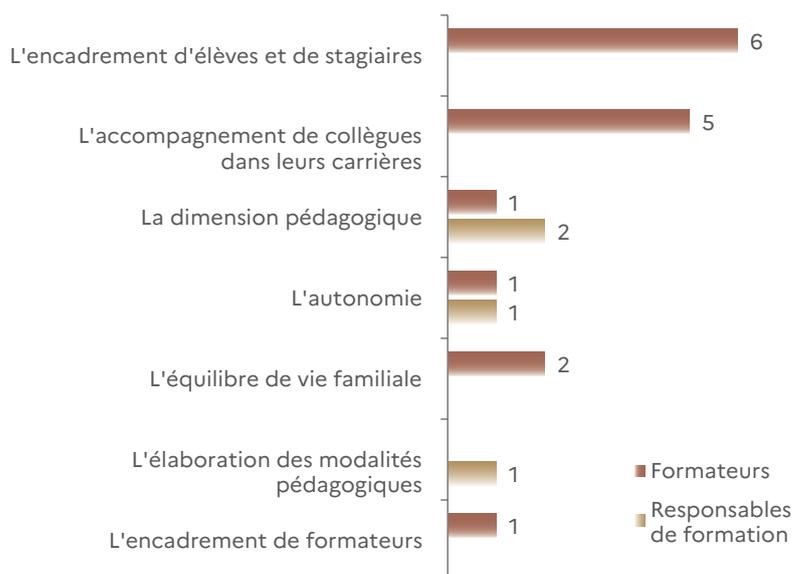


Au total, 11 agents sur les 20 répondants ont déjà exercé une ou plusieurs activités de formation au cours de leur carrière dans l'administration pénitentiaire. 9 d'entre eux sont des futurs formateurs, et 2 des futurs responsables de formation.

Leurs expériences sont très variées : si la plus citée reste celle de tuteur (4 agents), les répondants mentionnent également avoir eu des expériences en tant que moniteur de tir (3), moniteur techniques d'intervention (3), correspondant local des systèmes d'information (2), etc.

Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Effectifs

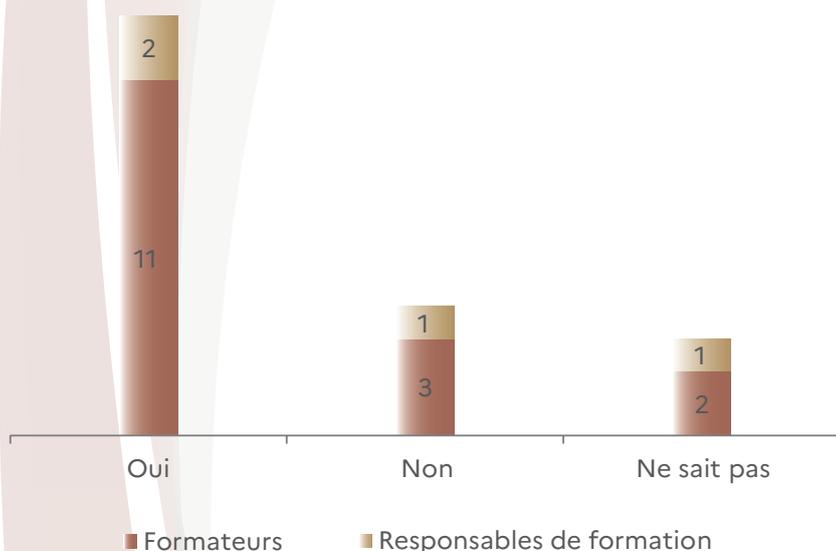


Les motivations des agents sont principalement professionnelles, puisque 18 agents au total en ont citées, contre 2 agents pour les motivations utilitaristes (exclusivement l'équilibre de vie familiale).

Les stagiaires considèrent l'encadrement d'élèves et de stagiaires ainsi que l'accompagnement de collègues dans leurs carrières comme étant leurs premières motivations à intégrer la formation (respectivement 6 et 5 mentions). Ces items sont cités uniquement par des formateurs. Trois répondants mentionnent la dimension pédagogique, deux l'autonomie et deux autres l'équilibre de vie familiale (ce dernier item est cité uniquement par des responsables de formation). L'élaboration des modalités pédagogiques et l'encadrement de formateurs font tous deux l'objet d'une citation.

Par ailleurs, les stagiaires envisagent de rester formateurs 12,8 ans en moyenne, et les responsables de formation 10,3 ans.

Graphique 7 : Comptez-vous passer d'autres concours ces prochaines années ? – Effectifs



Les projets des stagiaires formateurs et responsables de formation sont semblables : tous ont majoritairement en tête le projet de passer d'autres concours au cours des prochaines années (11 formateurs sur 16, et deux responsables de formation sur 4). Trois agents ne savent pas encore s'ils le feront.

Concernant les concours envisagés, les formateurs ont mentionné ceux de premier surveillant (10 citations), lieutenant (4 citations), de responsable de formation (4), de major (2) et de CPIP (1). Les responsables de formation, quant à eux, mentionnent ceux de DSP (2) et de DPIP (1).

Représentations du métier

Graphique 8 : À quel(s) autre(s) métier(s) compareriez-vous votre futur métier ? – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les agents sont nombreux à comparer leur futur métier avec celui de formateur professionnel (16 mentions) ou de guide / accompagnateur (12 citations). Les répondants ont également mentionné les métiers de conseiller technique, de chargé de formation et d'enseignant, à hauteur de 6 mentions chacun. Enfin, deux agents ont mentionné le métier d'éducateur, un celui de conseiller d'orientation, et un celui de manager.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

FÉVRIER 2022